DÉLIBÉRATION n° CR-13-03-2025-01 DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

Séance du 13 mars 2025

Compte rendu de la Commission de la recherche
du 9 janvier 2025

La Commission de la recherche

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu le Code de la recherche ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le document adressé à la Commission de la recherche ;
- Vu la proposition présentée en Commission de la recherche ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1er : Dispositif

Le compte rendu de la Commission de la recherche du 9 janvier 2025 est approuvé, conformément à la pièce jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 13 mars 2025
Le Vice-président de la recherche,
Président de la Commission de la recherche,

Philippe CARRE

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

UNIVERSITÉ DE POITIERS
24 AVR. 2025
Direction de la Recherche et de l'Innovation

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours
Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.
  Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.
  Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

Direction de la recherche et de l'innovation - Université de Poitiers – 49 place Charles de Gaulle - Bât. E11 - TSA 81100 - 86073 POITIERS Cedex

Compte rendu de la réunion de la Commission Recherche

Séance du 9 janvier 2025

***Présents** : Samuel BOUCHET ; Christine BRAQUART-VARNIER ; Philippe CARRE ; David CHESNET ; Pierre COMBEAU ; Stéphanie CRAPART ; Nathalie DELPECH ; Karine DEMANGEAU ; Laure FAVOT-LAFORGE ; Gaëlle FERRE ; Victor FRANCISCO ; Yves GERVAIS ; Nelly GOUTAUDIER ; Rémy GUILLEVIN ; Anne JOLLET ; Laureline LENEVEZ ; Karine MICHELET ; Aurélie MOIOLI ; Pierre-Jean SAULNIER ; Benoit TEYCHENE ; Nathalie THIRIET ; Romain VANOUDHEUSDEN ; Julien ZARIFIAN*

***Excusés** : Philippe LAGRANGE*

***Procurations** :*
Elsa BERRY donne procuration à Karine MICHELET ;
Delphine BON donne procuration à Karine MICHELET ;
Sanja BOSKOVIC donne procuration à Nelly GOUTAUDIER ;
Noël BRUNETIERE donne procuration à Yves GERVAIS ;
Karine ESTIEU-GIONNET donne procuration à Pierre-Jean SAULNIER ;
Cédric FLAGEUL donne procuration à Anne JOLLET ;
Lucie KARAYAN-TAPON donne procuration à Laure FAVOT-LAFORGE ;
Pascal MARTIN donne procuration à Yves GERVAIS

***Invités** : /*

NB : Les annexes ne sont plus transmises en documents papier, mais seront à disposition sur l'Intranet une fois le compte rendu approuvé.

Service de la Recherche
49 Place Charles de Gaulle – TSA 71135 – 86073 Poitiers Cedex 9
Tél. : 05.49.45.30.42 – Fax : 05.49.45.30.50
@mail : recherche@univ-poitiers.fr

Ordre du jour

Commission Recherche en formation plénière

I - Examen d'une demande de subvention Région pour colloque 2025

II - Examen des demandes de subvention dans le cadre de l'appel à projets Recherche Région 2025

III - Appel à projets équipements scientifiques 2025 : critères, calendrier, mise en place d'un groupe d'évaluation

IV - Appel à projets interne « Emergences de Recherches Interdisciplinaires – ERI », dans le cadre du programme UP-SQUARED

V - Informations diverses

VI - Questions diverses

Commission Recherche en formation restreinte

Commission Recherche en formation restreinte aux personnels habilités à diriger des recherches

I - Examen des demandes d'autorisation d'inscription et examen des propositions de désignation des rapporteurs et de jury en vue de la soutenance de l'habilitation à diriger des recherches

II - Questions diverses

Philippe CARRE ouvre la séance à 14h00.

Commission Recherche en formation plénière

Voir power-point de présentation en annexe.

M. CARRE est vice-président Recherche, président de la Commission Recherche du Conseil Académique. Il est professeur des universités à l'université de Poitiers depuis 2012. Il était membre élu du CNU 61 de 2008 à 2011, vice-doyen à la Recherche de l'UFR SFA d'avril 2019 à décembre 2020 et vice-président Système d'information et Numérique de décembre 2020 à décembre 2024. Il est membre de XLIM, UMR 7252 – université de Poitiers, université de Limoges, CNRS. Son sujet de recherche porte notamment sur l'intelligence artificielle.

Il rappelle que le Pôle Recherche de l'équipe présidentielle comprend également 3 vice-présidents délégués à la Recherche :
- Lydie BODIOU, vice-présidente déléguée à la Recherche, science avec et pour la société
- Thomas ROGAUME, vice-président délégué à la Recherche, plateformes, innovation et entreprenariat
- Damien SALLES, vice-président délégué à la Recherche, science ouverte et publications

I - Examen d'une demande de subvention Région pour colloque 2025

M. CARRE rappelle les règles d'attribution des crédits pour colloques :

La subvention régionale tient compte du nombre prévisionnel de participants, avec application d'un bonus Néo Terra :
- jusqu'à 150 participants : maximum 1 500 € (bonus Néo Terra 500 €)
- jusqu'à 250 participants : maximum 3 000 € (bonus Néo Terra 1 000 €)
- à partir de 250 participants : maximum 5 000 € (bonus Néo Terra 2 000 €)

L'aide de la Commission Recherche est modulée en fonction de la taille du colloque et du budget proposé. Cette aide est plafonnée à 2 000 € pour les colloques nationaux et 4 000 € pour les colloques internationaux.

Les cofinancements de Grand Poitiers, de Niort Agglo et de Grand Angoulême tiennent compte de l'importance de la manifestation, avec un maximum d'apport de 2 500 € pour Grand Angoulême.

Les demandes de soutien pour colloques 2025 ont déjà été arbitrés en Commission Recherche le 7 novembre 2024.

Il s'agit ici d'examiner une demande de subvention Région parvenue hors délai pour un examen par la Commission Recherche du 7 novembre. Elle concerne le Congrès International de l'Association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives organisé par l'UFR STAPS de Poitiers.

Ce congrès est une manifestation internationale dans le domaine de la Recherche en Activités Physiques et Sportives. Le colloque est biennal et rassemble plus de 450 chercheurs. La thématique du congrès de l'ACAPS 2025 à Poitiers portera sur « Les développements durables ».

La Région a accepté de recevoir le dossier, bien qu'il soit hors délai, à condition qu'il soit approuvé par la Commission Recherche de l'Université. La validation est demandée à la Commission Recherche hors soutien de l'Université.

La Commission Recherche approuve à l'unanimité la transmission à la Région de la demande de subvention Région pour colloque 2025 « Congrès International de l'Association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives » organisé par l'UFR STAPS à Poitiers.

II - Examen des demandes de subvention dans le cadre de l'appel à projets Recherche Région 2025

Voir tableau récapitulatif en annexe.

En introduction, M. CARRE rappelle quelques chiffres (voir tableau du power-point de présentation sur l'évolution des résultats de l'appel à projets depuis 2017).

S'agissant de l'AAP Recherche Région 2024 :
- 17 projets retenus (sur 29 déposés)
- 1 880 407 € obtenus
- 16 thèses cofinancées pour l'UP
- 2 post-doctorants cofinancés pour l'UP

AAP Recherche Région 2025 :

36 projets : 33 dossiers en portage UP (dont 10 co-bénéficiaires, Bordeaux, CNRS, UPPA, Limoges, La Rochelle) + 3 en gestion Bordeaux, Pau, CNRS

Domaines des demandes - Portage UP par Institut Fédératif de Recherche (IFR) :
- 6 IFR BioSanté
- 10 IFR Energie, Environnement, Evolution
- 10 IFR Humanité et société
- 10 IFR Mathématiques, Physique, Sciences de l'ingénierie et du numérique

Pour information, il faut ajouter 12 projets gérés par le CNRS. Pour l'année à venir, un descriptif sera demandé au CNRS.

36 demandes de thèse en inscription UP (pas de rapport avec les 36 dossiers)

Co-financement des thèses :
- 17 cofinancements UP (incluant collectivités)
- 4 cofinancements (2 UP-SQUARED ; 1 Chaire ; 1 « jeune chercheur »)
- 15 cofinancements « extérieurs » (ANR, Fondations, LabCom, AAP autres)

Rappel : les ½-allocations financement UP sont réservées en priorité aux projets portés par l'UP.

Allocations fonds propres UP partagées en 2 ½-allocations :
Historique 2024 : 4 bourses ministérielles toutes sécables + 28 sur notre « dotation » sécables ou non
Informations non consolidées à cette date pour 2025

Possibilités des collectivités (orientations et attendus des collectivités territoriales à respecter) :
- 5 ½-allocations « Grand Poitiers »
- 1 ½-allocation « Grand Angoulême »
- 1 ½-allocation « CG86 »
- 1 ½-allocation « Niort Agglo » (sous réserve de confirmation)

Bilan : 17- (~ 7 collectivités) = ~10 cofinancements fonds propres

Attention impact PSGAR – Programmes Scientifiques de Grande Ambition Régionale (2024 : CORALI – risques littoraux ; MIE – maladies infectieuses et émergentes ; MAIA - environnement /

2025 : CIRENA – énergie ; ROSO – eaux à venir en commission permanente) Baisse des dotations sur AAP Recherche Région --) présentation à venir

Orientations et attendus des collectivités territoriales :

- Grand Poitiers : 5 cofinancements de thèse, sur les trois ODD retenus par l'UP, à savoir : « santé et bien-être », « éducation de qualité » et « villes et communautés durables ».
Parmi ces 5 cofinancements, 1 est impérativement dédié en 2025 à la thématique mobilité (tous types de mobilités et toutes disciplines confondues).

- Grand Angoulême : 1 cofinancement de thèse, sur l'un des thèmes suivants (à confirmer) : image, industries culturelles et créatives, sciences de l'ingénieur adaptées à l'industrie

- Département de la Vienne : 1 cofinancement de thèse, sur l'un des thèmes suivants : numérique pour l'éducation, eau, biodiversité, énergies renouvelables et développement durable, santé et autonomie, image et tourisme

- Niort Agglo (à confirmer) : 1 cofinancement, sur l'un des thèmes suivants : gestion des risques et de l'assurance, risques cyber, implications du numérique sur les modes de production et le service rendu, économie collaborative et innovation sociale, transport de demain et mobilités intelligentes, adaptation de l'habitat face aux enjeux climatiques et écologiques

Les projets sont présentés par IFR (titre, porteur, laboratoire, type de soutien demandé). Le classement des ED (liste principale /liste complémentaire et rang de classement) est indiqué. Toutes les demandes d'allocations doctorales n'ont pas été classées, seules les demandes qui impactent l'UP ont été classées. Les * signalent les cofinancements des allocations doctorales qui sont à confirmer.

M. CARRE rappelle que la Commission Recherche doit autoriser le dépôt des projets. Deux solutions sont possibles : écarter les dossiers marqués d'un * ou les maintenir, mais sans engagement de l'université de Poitiers à cofinancer. Cette dernière solution présente l'avantage de ne pas bloquer les dossiers. Les porteurs de projets ont ainsi jusqu'au 31 mars, date limite d'envoi à la Région des notifications d'accord de financement, pour clarifier ou rechercher un cofinancement.

Il est précisé que la Région soutient les dépenses en fonctionnement pour les travaux de recherche en SHS, dans le secteur bio-santé, pour ceux de PALEVOPRIM et sur certaines thématiques (érosion par exemple).

IFR Bio-santé (6)

1 - TRAnsition vers la retraite : un Jalon au sEin d'une approChe inTerdisciplinaire et participative autOur des habItudes de vie et du bien-êtRE
Porteur : Laurent BOSQUET, MOVE, 1 allocation doctorale (Région - Fondation UP/MGEN) + fonctionnement

2 - Nanoparticules enzymo-sensibles pour un traitement sélectif des tumeurs solides
Porteur : Julien BRILLAULT, 4CS, 1 allocation doctorale (Région - EC2U) + investissement

3 - Augmenter la résistance des organes lors de transplantation : le métabolisme comme cible pharmacologique dans la protection tissulaire face à l'ischémie-reperfusion
Porteur : Nicolas MELIS, IRMETIST, 1 allocation doctorale (Région - UP Squared via Chaire Professeur Junior)

*4 - Nouvelle Approche thérapeutique de la maladie d'Alzheimer par modulation du métabolisme énergétique cérébral

Porteur : Luc PELLERIN, IRMETIST, 1 allocation doctorale (Région - UP), classé ED LP

5 - Développement de nanoparticules lipidiques pour la délivrance ciblée de plasmides antibactériens (TAPs) afin de lutter contre la résistance aux antibiotiques
Porteur : Frédéric TEWES, PHAR2, 1 allocation doctorale (Région - UP), classé ED LP3

6 - Combiner les omics et l'intelligence artificielle pour la prochaine génération de diagnostics : un jumeau biologique pour améliorer le succès de la transplantation
Porteur : Raphael THUILLIER, IRMETIST, 1 allocation doctorale (Région - ERI) + fonctionnement + investissement

La Commission Recherche approuve à l'unanimité la transmission à la Région des 6 demandes de financement AAP Région 2025 volet Recherche portées par l'UP IFR Biosanté. Cette transmission ne vaut pas engagement financier de l'UP, les porteurs de projets marqués d'un * étant invités à clarifier le cofinancement associé au financement Région demandé.

IFR Energie, Environnement, Evolution (10)

1 - Catalytic transformation of Liginin derivatives for grEen Aromatics and cyclic alcohols Recovery
Porteur : Camilla ABREU TELES, IC2MP, 1 allocation post-doc (Région - UP Squared Soutien accueil chercheurs UMR)

2 - Elimination de phénols volatiles dans les vins
Porteur : Isabelle BATONNEAU-GENER, IC2MP, 1 allocation doctorale (Région - UP) + fonctionnement, classé ED LP1

3 - Contrôle de Salmonella enterica et campylobacter jejuni dans le microbiote intestinal du poulet et de l'Homme au moyen de probiotiques et/ou de Quorum Quenchers
Porteur : Jean-Marc BERJEAUD, EBI, 1 allocation doctorale (Région - UP), classé ED LP6

4 - Santé Urinaire et PERinéale en NOuVelle-Aquitaine
Porteur : Aurélien BINET, EBI, 1 allocation doctorale (Région - UP), classé ED LP8

*5 - Pesticides, Insectes Pollinisateurs et Isopodes Terrestres : étude macro-écologique et multifactorielle dans les milieux agricoles de France
Porteur : Nicolas DEGUINES, EBI, 1 allocation doctorale (Région - UP), classé ED LP10 --) limite basse

6 - Suivi analytique et optimisation de fonctionnement de filtres plantés de roseaux en traitement d'eaux résiduaires urbaines
Porteur : Nicolas FATIN-ROUGE, IC2MP, 1 allocation doctorale (Région - UP), classé ED LP4

*7 - Nouveaux catalyseurs pour l'animation des carbohydrates
Porteur : Sophie HAMEURY, IC2MP, 1 allocation doctorale (Région - UP) + investissement, classé ED LP11 --) limite basse

8 - Caractérisation des milieux aquatiques fini-éocènes et oligocènes du rift ouest-européen
Porteur : Olga OTERO, PALEVOPRIM, 1 allocation doctorale (Région - UP) + fonctionnement, classé ED LP5

9 - Vigne et Optimisation de la Résistance
Porteur : Sylvain LA CAMERA, EBI, 1 allocation doctorale (Région - UP), classé ED LP2

10 - Valorisation des déchets PLASTiques pour la synthèse de CARBones microporeux dédiés à la séparation sélective des Gaz
Porteur : Alexander SACHSE, IC2MP, 1 allocation doctorale (Région - UP) + fonctionnement, classé ED LP7

Un projet comportant une demande de cofinancement de thèse a été abandonné récemment et retiré de la liste. Il s'agit du projet « Prédiction de la formation de sous-produits de désinfection dans le contexte du changement climatique » porté par Hervé GALLARD (IC2MP).

La Commission Recherche approuve à l'unanimité la transmission à la Région des 10 demandes de financement AAP Région 2025 volet Recherche portées par l'UP IFR Energie, Environnement, Evolution. Cette transmission ne vaut pas engagement financier de l'UP, les porteurs de projets marqués d'un * étant invités à clarifier le cofinancement associé au financement Région demandé.

IFR Mathématiques, Physique, Sciences de l'Ingénierie et du Numérique (10)

1 - Amélioration du transfert de chaleur en contrôlant la turbulence de proche paroi - enhancing heat transfert by controlling the near-wall turbulence
Porteur : Lionel AGOSTINI, PPRIME, 1 allocation doctorale (Région - UP), classé ED LP2

*2 - Les feux extrêmes en Nouvelle-Aquitaine
Porteur : Bruno COUDOUR, PPRIME, 1 allocation doctorale (Région - ERI) + 1 allocation post-doc d'un an (Région - ANR), non classé ED, mais ERI non retenu

3 - Etudes expérimentales et numériques des étanchéités dynamiques haute vitesse : application à la mobilité électrique
Porteur : Aurélian FATU, PPRIME, 1 allocation doctorale (Région - UP), classé ED LP3

4 - Erosion de sédiments cohésifs naturels
Porteur : Sébastien JARNY, PPRIME, 1 allocation doctorale (Région - UP) + fonctionnement + investissement, classé ED LP7

*5 - Quasi-active smart knee exoskeleton to support the daily activities of aging individuals
Porteur : Amine LARIBI, PPRIME, 1 allocation doctorale (Région - EC2U), non classé ED, mais EC2U LC2

5bis - Une plateforme robotique sûre pour la chirurgie robotique assistée avec approche macro-mini
Porteur : Amine LARIBI, PPRIME, 1 allocation doctorale (Région - cotutelle Taïwan)

*7 - Surveillance environnementale basée sur des techniques conjointes de compression pour machine et humain, de détection d'anomalie et d'amélioration visuelle
Porteur : Chaker LARABI, XLIM, 3 allocations doctorales (2 Région - ANR et 1 Région - UP) + investissement, classé ED LC1

8 - Optimisation distribuée basée NOMA pour le Multi-access Edge Computing dans la 5G et au-delà
Porteur : Emmanuel MOULAY, XLIM, 2 allocations doctorales (1 Région - UP et 1 Région - Polytechnique Montréal), classé ED LP4

*9 - Feux de forêt en Nouvelle-Aquitaine : Vers une stratégie innovante de résilience et de prévention
Porteur : Franck RICHARD, PPRIME, 1 allocation doctorale (Région - ERI) + investissement, non classé ED, mais ERI non retenu

10 - Artériographie Augmentée par Analyse Multimodale
Porteur : Thierry URRUTY, XLIM, 1 allocation doctorale (Région - CNRS) + investissement

La Commission Recherche approuve à l'unanimité la transmission à la Région des 10 demandes de financement AAP Région 2025 volet Recherche portées par l'UP IFR Mathématiques, Physique, Sciences de l'Ingénierie et du Numérique. Cette transmission ne vaut pas engagement financier de l'UP, les porteurs de projets marqués d'un * étant invités à clarifier le cofinancement associé au financement Région demandé.

IFR Humanité et Société (10)

1 - Recherche interdisciplinaire sur la fatigue en contexte hyperthermique
Porteur : Michel AUDIFFREN et Nathalie ANDRE, CERCA, 1 allocation doctorale (Région - université Montréal) + fonctionnement + investissement

2 - Technologies numériques, santé et gestion des menstruations
Porteur : Marion COVILLE, CEREGE, 1 allocation post-doc de 2 ans (Région - ANR) + fonctionnement + investissement

3 - Analyse non-inVasive prédictivE et pluridisciplinaire pour le diagNostic de la maladIe d'AlzheimeR
Porteur : Sandrine KALENZAGA, CERCA, 4 allocations doctorales (1 Région - ERI, 2 Région - LabCom I3M et 1 Région - cotutelle Liban) + 1 allocation post-doc de 18 mois (Région - AAP Fondation Alzheimer) + fonctionnement + investissement

4 - Acteurs, Lieux, Traitements, Recherche, Innovation de la lutte contre le cancer en Nouvelle-Aquitaine
Porteur : Eric KOCHER-MARBOEUF, CRIHAM, fonctionnement

5 - Mondes fictionnels transmédias
Porteur : Charlotte KRAUSS, FORELLIS, 1 allocation doctorale (Région - UP) + fonctionnement, classé ED LP3

6 - Transmission des Chocs et Résilience des Économies Émergentes
Porteur : Marc POURROY, LEP, 1 allocation doctorale (Région - UP) + fonctionnement, classé ED LP4

*7 - Trajectoires et Accès des Jeunes à l'Education et au Travail : Orientation et Insertion en Région Nouvelle-Aquitaine
Porteur : Morgane PLANTIER, LEP, 1 allocation doctorale (Région - ANR) + fonctionnement, non classé ED

Le projet ANR est en cours de dépôt.

8 - Valorisation des haies et des arbres champêtres dans les espaces ruraux
Porteur : Thibaut PREUX, RURALITES, 1 allocation post-doc de 18 mois (Région - AAP Graine ADEME) + fonctionnement

9 - Territoires et Entrepreneurs Résilients
Porteur : Gregory REYES, CEREGE, fonctionnement

10 - Contourner la confrontation à l'erreur pour renforcer l'acquisition et la consolidation de l'orthographe au cycle 3
Porteur : Leila SELIMBEGOVIC, CERCA, 1 allocation doctorale (Région - UP) + fonctionnement, classé ED LP1

La Commission Recherche approuve la transmission à la Région des 10 demandes de financement AAP Région 2025 volet Recherche portées par l'UP IFR Humanité et Société. Cette transmission ne vaut pas engagement financier de l'UP, les porteurs de projets marqués d'un * étant invités à clarifier le cofinancement associé au financement Région demandé.

III - Appel à projets équipements scientifiques 2025 : critères, calendrier, mise en place d'un groupe d'évaluation

L'appel à projets est lancé pour la septième année consécutive.

Il est financé par l'université de Poitiers et Grand Poitiers pour un montant total qui s'élève cette année à 200 000 €. Il concerne l'exercice budgétaire 2025.

Les attendus de Grand Poitiers portent sur le financement d'équipements structurants, à forte visibilité.

Les orientations de Grand Poitiers correspondent aux trois ODD retenus par l'université de Poitiers : santé, bien-être ; villes et communautés durables ; éducation de qualité. Il s'agit d'accompagner les politiques publiques : mobilités durables ; bio-santé ; biodiversité et chimie verte ; numérique responsable ; jeux et Edtech ; sciences humaines et patrimoine.

Les critères proposés sont les mêmes que ceux utilisés pour l'appel à projets 2024, soit :
Priorités (mais pas exclusif) :
- Soutien aux jeunes MCF et MCU-PH (recrutés moins de trois ans)
- Equipements à l'adresse d'une structure ou plateforme, à vocation mutuelle, en lien avec les grands champs thématiques
- Projets prenant en considération l'amélioration du bilan carbone
- En lien avec les ODD mis en avant par Grand Poitiers et l'université de Poitiers : santé, bien être ; villes et communautés durables ; éducation de qualité

Deux niveaux d'équipements sont proposés :
- 1er niveau : enveloppe de 80 000 €, équipement de 15 000 € minimum
- 2nd niveau : enveloppe de 120 000 €, équipement de 40 000 € minimum

Ces deux enveloppes distinctes sont discutées, ainsi que l'acquisition d'équipement pour un montant minimum de 15 000 €.

Il est convenu que, si après évaluation, aucun projet n'est retenu sur une enveloppe, le montant est basculé sur l'autre enveloppe.

Le montant minimum de 15 000 € répond notamment à la demande de Grand Poitiers de financer des équipements significatifs. Il est précisé qu'une attention particulière sera portée aux dossiers déposés par les Sciences Humaines, Economiques et Sociales.

Un groupe d'évaluation sera mis en place : au moins une personne par grand champ thématique/IFR (5-6 personnes), en plus d'un arbitrage par les IFR.

Les membres de la Commission Recherche qui souhaitent participer à ce groupe d'évaluation sont invités à répondre au message que leur adressera prochainement M. CARRE.

Les directeurs d'IFR dont la durée du mandat est alignée sur celle du mandat de la Présidente de l'Université sont en cours de renouvellement. Ils devraient être nommés prochainement.

Calendrier :
- Information des directeurs d'unités et directeurs d'IFR (prochaine réunion le 16 janvier)

- Recueil des dossiers et pré-classement au niveau des IFR
- Retour des dossiers le 19 février --) Travail du groupe d'évaluation
- Validation par la Commission Recherche lors de la séance du 13 mars

La Commission Recherche approuve à l'unanimité les modalités de l'appel à projets équipements scientifiques 2025 (niveaux d'équipements, critères et groupe d'évaluation, calendrier).

IV - Appel à projets interne « Emergences de Recherches Interdisciplinaires – ERI », dans le cadre du programme UP-SQUARED

L'appel à projets interne ERI est l'un des trois appels à projets lancés dans le cadre du programme UP-SQUARED, avec les objectifs suivants :
- encourager l'émergence de projets interdisciplinaires exigeant d'organiser et de fédérer les champs de compétences et d'expertises internes et externes à l'établissement
- soutenir le développement de problématiques scientifiques originales et structurantes

L'appel à projets a été lancé le 17 octobre 2024, le retour des candidatures était fixé au 27 novembre et la sélection au 16 décembre.

Les membres de la Commission Recherche ont été sollicités pour participer au comité de sélection (1 par ODD), ainsi que des experts internes et externes. Les évaluations sont externes pour les projets comportant des demandes de cofinancement de thèse.

31 dossiers ont été déposés pour un total demandé de 647 170 € en fonctionnement et 1 064 000 € de cofinancement de thèse (16 demandes de cofinancement de thèse).

Les objectifs :
- 8 à 10 dossiers retenus
- 3 à 4 co-financements de thèse
- Soutien accordé : 480 000 € (avec les thèses)

4 IFR ont déposé des dossiers. Seul l'IFR Droit et Science Politique n'a pas répondu à l'appel à projets. Les dossiers ont bien pris en compte la dimension SAPS, les ODD. Il y a un équilibre entre les porteurs de projets hommes et femmes.

Les montants financiers engagés :
- 4 co-financements de thèse : 266 000 €
- Montant engagé au titre du soutien au fonctionnement : 214 500 € pour 13 projets soutenus
- Montant moyen de l'aide : 16 500 € (de 5 000 à 25 000 €)

S'agissant des projets écartés, M. CARRE précise que la qualité scientifique n'est pas en cause. Le comité de sélection a veillé à l'aspect pluridisciplinaire. Il faut noter également que 10 dossiers supplémentaires ont été déposés cette année par rapport au dernier appel.

L'appel à projets interne « Impulsions Interdisciplinaires Recherche – 2IR », toujours dans le cadre du programme UP-SQUARED, sera lancé prochainement.

V - Informations diverses

- FEDER

Une liste priorisée a été soumise par l'Etablissement auprès de la Région en novembre. L'Université est toujours en attente de la formalisation des axes stratégiques de la Région.

Les projets seront présentés lors de la prochaine Commission Recherche.

VI - Questions diverses

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 17 heures 30.
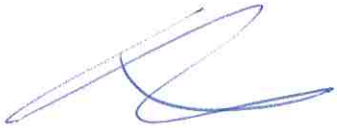
Philippe CARRE
Président de séance